



Novembre 2022 N° 63

## Salans Infos

Vous êtes invités à la cérémonie  
du 11 novembre 2022  
qui se déroulera à Dampierre  
Rassemblement à 11 h 00 devant la mairie



### Après la sécheresse de 2022, respectons l'eau. Un peu d'histoire..

Sans eau, la vie ne serait pas. L'eau, victime de notre civilisation, se raréfie.

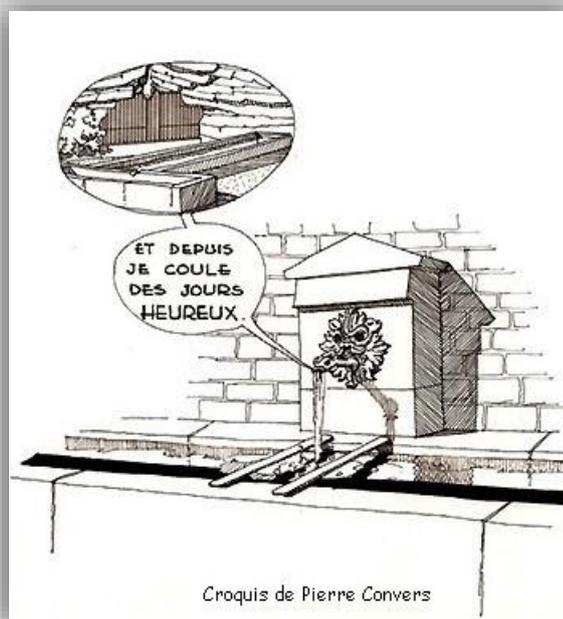
Il y a trois sources au village :

- le Rocher .
- le Parterre
- la Fontenotte, située près du chemin des Bouteillers est d'accès difficile.

Le conseil municipal de Salans en sa séance du 15 mai 1830, vu le besoin dans la commune, délibère la construction d'un lavoir et d'un abreuvoir au centre du village, ayant la facilité d'eau par deux sources abondantes sortant d'un rocher.

La source du  
« le Rocher », alimente  
le lavoir qui fut  
construit en 1831.

Plus tard, en 1997, une  
déviation sera réalisée  
depuis ce lavoir pour  
alimenter l'abreuvoir  
rue de L'Église



La source du  
« Parterre » au bas  
du chemin de la  
Creuse une petite  
construction abrite  
un réservoir alimenté  
par de l'eau de la  
forêt de Chaux. Une  
conduite relie ce  
réservoir au bassin de  
rocaille du parc du  
Château

## Assainissement ... Nos factures augmentent !

Un coup d'œil dans le rétro... Si nous pouvions voir sous nos routes, nous découvririons à certains endroits des ouvrages en pierre qui permettaient d'amener les eaux usées dans le bas du village ... ces eaux transitaient dans le ruisseau qui traverse la plaine derrière le château pour rejoindre le Doubs. Ces eaux usées n'étaient pas traitées.

**Dans les années 70**, la municipalité fit construire une station d'épuration et modernisa le réseau de collecte. Cet ouvrage d'épuration fut fonctionnel jusqu'en 2010 ... mais il était à bout de souffle. A cette période, le Préfet, via la Police et l'Agence de l'eau, déclara la station obsolète et mit la commune en demeure d'effectuer une mise aux normes.

**En 2012, la commune de Salans rejoint le SIAR** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Roches) constitué par les communes de Dampierre, Rans, et Ranchot. Des études sont alors engagées et nous amènent à construire un poste de refoulement en lieu et place de la station. Ce poste de refoulement transporte nos effluents jusqu'à Fraisans par une canalisation enterrée qui passe dans la plaine sous la « Côte Mignot »

**En 2018, la CCJN** (Communauté de Communes Jura Nord) décide de reprendre la compétence assainissement, car les lois sur l'Eau évoluent et les 32 villages qui constituent la CCJN doivent réaliser d'importants travaux sur l'ensemble des réseaux de collectes et les ouvrages de traitement des eaux usées. Ceci pour renvoyer des rejets acceptables en préservant le milieu naturel.

Ces nouvelles stations d'épuration et l'entretien qui en découle nécessitant une certaine technicité, la CCJN décide alors de confier l'exploitation du service d'assainissement collectif à **l'entreprise SOGEDO** (Société de Gérance de Distribution d'eau) **à partir de 2022.**

Nous venons donc tous de recevoir début octobre une facture émise par la SOGEDO pour payer notre assainissement. Cette facture correspond à la moitié de notre consommation et nous recevrons une régularisation en décembre. **Puis en 2023** nous paierons l'assainissement en 2 fois : une facture en mai et une facture en novembre.

**Pour résumer**, c'est maintenant une entreprise privée qui gère l'assainissement collectif sur nos villages ce qui effectivement entraîne un coût pour ce service. De plus comme il s'agit d'une entreprise, nous sommes assujettis à une TVA de 10% .... Notre facture augmente donc fortement à partir de 2022.

coordonnées de la SOGEDO :  
SOGEDO agence de Rochefort  
3, rue des Métiers 03.84.70.51.01  
[rochefort@sogedo.fr](mailto:rochefort@sogedo.fr)

La station d'épuration en octobre 2016



## Des travaux à Salans !



**Le pont** : C'est l'entreprise Bouygues TP qui a été retenue pour la rénovation du pont. Le début des travaux est programmé au début de l'année 2023 ... nous pourrons donc encore utiliser le pont jusqu'aux fêtes de fin d'année ... mais après, il faudra s'organiser pour modifier ses trajets pendant environ un an.

**La fibre** : les travaux de déploiement continuent, avec le déroulement du câble de fibre et l'installation de quelques poteaux qui viendront renforcer les supports existants. Des soucis de communication sont apparus ... avec parfois des intrusions dans les parties privatives ....Actuellement la commune essaye de gommer ces soucis. Courant 2023 vous serez certainement interpellés par vos fournisseurs qui vous proposeront la mise en service de la fibre à votre domicile.

**La voirie** : des projets ont été programmés au budget 2022 ...et devaient se réaliser cette année mais l'entreprise TP Bonnefoy a pris du retard ... un nouveau calendrier des travaux est prévu.

Automne 2022 : Secteur Charchillac / la Corne et route de Courtefontaine  
Printemps 2023 : Rue de la Forge et rue du Champ Rond

## Affouage

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **25 novembre 2022**

Rappel : pour bénéficier d'un affouage, les demandeurs doivent se chauffer au bois .

Lors de votre inscription, vous devrez vous munir :  
D'une attestation d'assurance en responsabilité civile  
D'un chèque de 15.00 euros au nom du trésor Public  
Signer le règlement.

Le tout est à déposer à la mairie



## Informations pratiques

Le site de la commune ([www.salans-jura.fr](http://www.salans-jura.fr)) permet de retrouver toutes les informations concernant le village. En donnant votre adresse mail vous pourrez recevoir directement toutes les infos. ([mairiedesalans39@gmail.com](mailto:mairiedesalans39@gmail.com))

## Cadre de vie

### La résidence Autonomie Georges Bourgeois à Dampierre



Situé à Dampierre (Jura), l'établissement Résidence Georges Bourgeois est une Résidence Autonomie (Foyer Logement) pour personnes âgées autonomes.

Cet établissement dispose de 35 logements.

Habitants de Dampierre ou d'une autre commune peuvent y être accueillis dans un appartement qui peut être aménagé à la convenance du résident.

Une restauration de qualité y est proposée le midi.

Une présence de personnel est assurée 24h/24 .

Un accueil temporaire (retour d'hospitalisation, départ de la famille en vacances....) est également possible pour une durée maximale de 3 mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Mme MARCILLET au 03.84.81.30.25 ou [directionfld@orange.fr](mailto:directionfld@orange.fr)

## Infos pratiques

A l'attention des nouveaux habitants :

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en mairie.

Tout changement impactant la composition du foyer doit être signalé afin de permettre un calcul juste de la facturation des ordures ménagères.

Tout foyer n'ayant pas transmis d'information sera évalué sur la base d'une famille de 6 personnes par la Communauté de Communes Jura Nord.

## Spectacle de Noël ...

Le comité des Fêtes et la commune invitent petits et grands au prochain **spectacle de Noël qui aura lieu le vendredi 9 décembre à 18h30**  
**à la salle des fêtes**

Un cirque si petit qu'il tient ... dans une valise. Pas d'éléphants, pas de trapézistes, ... juste le grand cœur d'un clown qui aime avant tout être avec son public

